

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALTAÏR OPPORTUNITES - Part R Fonds Commun de Placement géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST

Code Isin : FR001400HA05

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AMPLEGEST en ce qui concerne ce document d'informations clés. AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/06/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : ALTAÏR OPPORTUNITES est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le produit n'a pas d'échéance. Il a été créé le 25 avril 2023 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs : L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 5,9%, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par la gestion discrétionnaire d'un portefeuille composé au minimum à 90% d'OPCVM (actions ou obligations) disposant ou répondant aux caractéristiques exigées par les labels français de finance durable, notamment le Label ISR.. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds cherche à optimiser le couple rendement risque du portefeuille par la gestion discrétionnaire de son exposition aux marchés actions, obligations et instruments du marché monétaire au travers d'investissements dans une sélection d'OPC ou ETF. Les décisions de modification ou de réallocation des pondérations pour gérer l'exposition aux marchés actions, obligations ou instruments du marché monétaire, sont mises en place par l'équipe de gestion de façon discrétionnaire en fonction de ses anticipations sur les évolutions du marché. Les fonds sélectionnés seront majoritairement (minimum 90% du portefeuille investi) des OPC disposant d'un label de finance durable reconnu en France (ISR ou Greenfin) ou à défaut, devront eux-mêmes respecter les standards minimaux pour une communication centrale sur leurs caractéristiques extra financière, tels que prévus dans la doctrine AMF 2020-03, afin de s'assurer de l'aspect significativement engageant de leur approche extra financière. En dehors de la sélectivité sur les fonds disposant d'un de ces labels, la gestion reste totalement discrétionnaire notamment dans l'appréciation et la sélection des process et thématique sur lesquels sera exposé le fonds. La procédure de sélection repose sur une analyse quantitative et qualitative afin d'identifier les fonds qui, selon Amplegest, présentent des caractéristiques intéressantes en termes de process de gestion, d'historique de performance, de profil risque / rendement...

Les stratégies sélectionnées peuvent ainsi porter sur tous secteurs, toutes zones géographiques ou toutes thématiques dont aucune n'est structurellement privilégiée. De même, les OPC ou ETF de type « obligataires » pourront être exposés à des risques de taux et de crédit, sans limitation en termes de notations financière des émetteurs. La gestion reste également discrétionnaire quant aux stratégies « ISR » sélectionnées, en termes de critères d'analyse extra financière ou de process de gestion. Exposition actions via des OPC : de 0% à 100% de toutes zones géographiques et de toutes tailles de capitalisation, l'exposition aux pays émergents et aux petites capitalisations ne sera pas limitée. Expositions aux titres de créance via des OPC : de 0% à 100% y compris obligations « high yield » à caractère spéculatif ou jugées équivalente par la société de

gestion sans limitation de notation ; de même l'exposition aux produits de taux des pays émergents ne sera pas limitée. Le fonds pourra ainsi être à 100% exposé au risque de change. Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le Fonds pourra également investir dans la limite de 10% de son actif en parts ou actions de FIA européens répondant aux quatre conditions suivantes :

- Ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance du FIA est suffisamment garantie.
- Le niveau de la protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM.
- Leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés.
- Ils ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement.

Et plus généralement tout OPCVM sur lesquels l'OPCVM est ou sera autorisé à intervenir selon la réglementation en vigueur. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée. Le fonds n'a pas recours aux titres détenus en direct (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire), ni aux instruments dérivés et aux titres intégrant des dérivés.

Indicateur de référence : Néant

Affectation des sommes distribuables : Cette part est une part de capitalisation. Les revenus (distributions de dividendes et plus-values nettes réalisées) sont automatiquement réinvestis dans le fonds.

Investisseurs de détail visés : Le fonds s'adresse à tous souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement envisagé et capables de supporter une perte en capital. Du fait de l'exposition du fonds aux actifs risqués ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant 5 ans et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

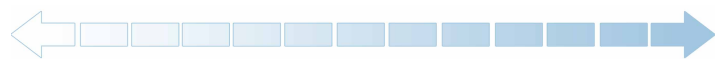
Dépositaire : CACEIS Bank

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Vous pouvez demander le rachat de vos parts tous les jours avant 11h. Les opérations de souscriptions et rachats sont effectuées de façon quotidienne auprès de notre centralisateur Caceis Bank et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés). La valeur liquidative du fonds est disponible sur www.amplegest.com et auprès de la société de gestion.

Informations complémentaires : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts du fonds, sont disponibles sur notre site internet www.amplegest.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Amplegest, 50 Boulevard Haussmann, 75009 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@amplegest.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? _____


Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

 **Avertissement :** Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
	Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 580 €
		Rendement annuel moyen	-44.20%
	Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 660 €
		Rendement annuel moyen	-13.40%
	Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 800 €
		Rendement annuel moyen	8.00%
	Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 170 €
		Rendement annuel moyen	21.70%
			17 160 €
		11.40%	

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2019 et mars 2020, intermédiaire entre septembre 2018 et septembre 2019 et favorable entre mars 2020 et mars 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? _____

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ? _____

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.

Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euro sont investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios		
Coûts totaux	240 €	1 259 €
Incidence des coûts annuels (*)	2.40%	2.40% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.60% avant déduction des coûts et de 8.20% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.20% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	221 €
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	12.00% de la surperformance au-delà de 5% annualisés. Le montant réel varie donc en fonction de la performance de votre investissement. Le montant réel varie donc en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts liés à la performance "si vous sortez après 1 an" est une moyenne des commissions de performance perçues au cours des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site. www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? _____

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit. Le fonds ne dispose pas de mécanisme de gates. Ce produit a une liquidité quotidienne, vous pouvez donc retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ? _____

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes _____

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/altair-opportunités/shares/FR001400HA05-r>

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : <https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

Classification SFDR : les risques en matière de durabilité sont systématiquement pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce fonds. Le fonds relève de la catégorie Article 8 du Règlement UE dit « SFDR » du fait de sa stratégie d'investissement qui promeut des caractéristiques environnementales ou sociales.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit ne prévoit pas la mise en place de "Gates" (mécanisme de plafonnement des rachats).

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante : <https://www.amplegest.com/fr-FR/funds/altair-opportunités/shares/FR001400HA05-r>